



HAL
open science

Les origines allemandes et vichystes de la modernisation agricole française d'après 1945

Margot Lyautey, Christophe Bonneuil

► To cite this version:

Margot Lyautey, Christophe Bonneuil. Les origines allemandes et vichystes de la modernisation agricole française d'après 1945. *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2022, n°69-2, pp.86 - 113. 10.3917/rhmc.692.0087 . halshs-03931731

HAL Id: halshs-03931731

<https://shs.hal.science/halshs-03931731>

Submitted on 2 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ORIGINES ALLEMANDES ET VICHYSTES DE LA MODERNISATION AGRICOLE FRANÇAISE D'APRÈS 1945

[Margot Lyautey](#), [Christophe Bonneuil](#)

Belin | « [Revue d'histoire moderne & contemporaine](#) »

2022/2 n° 69-2 | pages 86 à 113

ISSN 0048-8003

ISBN 9782410025743

DOI 10.3917/rhmc.692.0087

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2022-2-page-86.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les origines allemandes et vichystes de la modernisation agricole française d'après 1945

Margot LYAUTEY
Christophe BONNEUIL

En 1943, l'agronome René Dumont esquisse un plan pour une agriculture française plus productive et exportatrice. Prônant une refonte des structures agricoles devant permettre la motorisation, il se félicite de la loi de remembrement de mars 1941 et note, à propos des 11 500 fermes confisquées et remembrées en 367 exploitations par l'occupant dans le nord-est de la France, qu'«il ne faudra pas rendre» ces terres «à leurs exploitants sans les regrouper»¹.

Quelques mois plus tard et en plein débarquement, le commissaire du Comité français de Libération nationale appelle l'attention de De Gaulle sur l'efficacité agronomique du Troisième Reich par rapport à l'agriculture française des années 1930 qui «ne parvenait pas à satisfaire, sur son sol, plus de 83 % de ses besoins alimentaires. C'est exactement le même résultat qu'atteignait l'Allemagne avec une population agricole inférieure de près de moitié»². Le rapport à l'origine de la création de l'Inra observe peu après qu'en Allemagne, c'est «une organisation méthodique de la recherche et de l'expérience agricoles qui a permis à ce pays de développer et d'utiliser au maximum, au cours des dernières années, sa production»³.

De son côté, Éphraïm Grenadou, agriculteur dont l'exploitation en Beauce a prospéré pendant la Seconde Guerre mondiale, remplace en 1945 son vieux tracteur par un tracteur allemand Lanz d'occasion venant de l'Est de la France : «un tracteur de 36 qui marche comme une horloge [trente ans après]. Pour ça, les Boches, ils sont forts»⁴.

1. René DUMONT, «La structure optima de l'agriculture française motorisée», *Revue de l'économie contemporaine*, 20, 1943, p. 21-28, p. 22.

2. Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine (désormais AN), 19890467/15, fonds Augé-Laribé, André Philip au président du Gouvernement provisoire de la République, rapport 109 E, 18 juillet 1944.

3. Archives de l'Institut Pasteur, fonds Trefouel, Dir. Inra 1, rapport accompagnant le projet de loi portant organisation de la recherche agronomique (1944), p. 4.

4. Ephraïm GRENADOU, Alain PRÉVOST, *Grenadou paysan français*, Paris, Seuil, 1966, p. 226.

Comment expliquer que des acteurs clé de la modernisation agricole d'après 1945 louent ainsi l'efficacité allemande et une loi de Vichy? Des choix techniques d'un agriculteur jusqu'à l'organisation de la recherche, ces trois vignettes nous éloignent de la vision d'une modernisation agricole qui, supposément absente sous un Vichy traditionaliste, commencerait après-guerre à l'école du modèle américain. Ce récit standard, produit après 1945 par les protagonistes de la modernisation agricole – alors même que les parcours de plusieurs d'entre eux incarnent une continuité des politiques et projets modernisateurs depuis la fin des années trente – est resté jusqu'aujourd'hui dominant dans l'historiographie⁵. Bien que battue en brèche par Gordon Wright en 1964⁶, la thèse a été consacrée en 1977 par le dernier volume de *l'Histoire de la France rurale*, puis reproduite sans effort dans toutes les synthèses ultérieures⁷. Elle n'a fait l'objet d'un véritable réexamen empirique qu'en 2014 par Édouard Lynch, mais – nous y reviendrons – dans le sens de sa confirmation⁸.

5. La fabrique puis la reconduction de ce récit méritera une étude approfondie, qui dépasse le cadre de cet article. Citons le travail pionnier de Michel Cépède, acteur de la Libération et fonctionnaire au ministère de l'Agriculture : Michel Cépède, *Agriculture et alimentation en France durant la II^e Guerre mondiale*, Paris, M.-T. Guérin, 1961. Un récit repris dans Alan MILWARD, *The New Order and the French Economy*, Oxford, Oxford University Press, 1970.

6. Gordon WRIGHT, *La Révolution rurale en France. Histoire politique de la paysannerie au XX^e siècle*, Paris, Éd. de L'Épi, 1967 [1964], voir p. 119-144. L'auteur y réfutait l'«interprétation simpliste de Vichy» comme déviation «vouée à l'inefficacité» (p. 119), estimant au contraire la période comme un «maillon» «dans la chaîne de l'évolution» poursuivie après-guerre : «nulle part ce n'est aussi évident que dans le domaine de l'agriculture» (p. 120). Il montrait que derrière la façade du «musée d'antiquailles» traditionaliste (Bloch cité p. 122), la politique agricole de Vichy a été conduite par une élite d'agriculteurs politiquement conservateurs mais techniquement et économiquement modernistes formés dans les écoles d'agronomie et passés par les associations spécialisées de grandes cultures, qu'«un grand nombre de réformes agricoles de Vichy devaient survivre au régime» (p. 120), et qu'une nouvelle élite paysanne locale et nationale, promue dans la Corporation paysanne a ensuite joué, une fois la parenthèse Tanguy-Prigent refermée, un rôle premier dans le syndicalisme agricole et dans l'adhésion du monde agricole à la modernisation (préservant l'exploitation familiale).

7. Michel GERVAIS, Marcel JOLLIVET, Yves TAVERNIER, *La Fin de la France paysanne*, vol. 4 de G. DUBY, A. WALLON (éd.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Seuil, 1977. Parmi les synthèses ultérieures reprenant la thèse standard et présentant la période Vichy avant tout sous le signe du traditionalisme, citons : Annie MOULIN, *Les Paysans dans la société française. De la Révolution à nos jours*, Paris, Seuil, 1992; Jean-Luc MAYAUD, *Gens de l'agriculture. La France rurale, 1940-2005*, Paris, Éd. du Chêne, 2005; Éric ALARY, *L'Histoire des paysans français*, Paris, Perrin, 2019; Emmanuel LAURENTIN, *La France et ses paysans*, Paris, Bayard, 2012. Dans l'historiographie française, un seul livre fait exception en faisant remonter aux années 1930 la genèse des institutions modernes et en ne minorant pas le rôle de Vichy dans la marche vers la modernisation : Pierre ALPHANDÉRY, Pierre BITOUN, Yves DUPONT, *Les Champs du départ. Une France rurale sans paysans?*, Paris, La Découverte, 1989. Pour une analyse plus complète de l'historiographie de l'agriculture française sous la Seconde Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui, nous renvoyons à M. LYAUTEY, C. BONNEUIL, «Guerre et circulations transnationales du modernisme agronomique en France occupée (1940-1944)», in Caroline BARRERA, Jacques CANTIER, *Science et culture en temps de guerre*, ouvrage à paraître.

8. Édouard LYNCH, «Agricultural Policy in Vichy France: Modernity or an "Allergy" to Fascism?», in L. Fernandez PRIETO, J. PAN-MONTOJO, M. CABO VILLAVARDE (éd.), *Agriculture in the Age of Fascism. Authoritarian Technocracy and Rural Modernization*, Turnhout, 2014, p. 239-258. Depuis 1977, la thèse standard n'avait été jusqu'ici qu'émoussée par des travaux ponctuels dont : C. BONNEUIL, Frédéric THOMAS, «Purifying Landscapes: The Vichy Regime and the Genetic Modernization of France», *Historical Studies in Natural Sciences*, 40-4, 2010, p. 532-568; Fabrice GRENARD, «L'ONIC entre 1940 et 1944: transformations et redéfinition de la mission et des pouvoirs de l'institution dans un contexte de pénurie et d'occupation», in A. CHATRIOT, E. LEBLANC, É. LYNCH (éd.), *Organiser les marchés*

Le temps nous semble venu de reprendre la question à nouveaux frais. D'une part parce que l'agriculture est un des derniers pans de l'histoire économique de l'Occupation pour lequel les sources allemandes n'ont pas été systématiquement exploitées. Or, l'examen de ces sources, que nous mobilisons ici, met au jour la vigueur d'un projet de mise en valeur plus « rationnelle » et intensive du sol hexagonal de la part du Troisième Reich et l'importance du dispositif administratif et technico-scientifique déployé à cet effet⁹. D'autre part, l'historiographie des politiques économiques a désormais bien établi, par-delà les clivages et affichages idéologiques, les fortes continuités – de la crise de 1929 aux années 1950 en passant par le Front Populaire et Vichy – d'une poussée dirigiste, d'une volonté de rationalisation et d'un encadrement des activités de production et d'échange par l'appareil gouvernemental¹⁰. Depuis l'étude pionnière de Robert Paxton sur le courant technocratique au sein du régime vichyste, bien d'autres travaux sont venus éclairer la fenêtre d'opportunité qu'a constitué la période 1940-1944 pour le déploiement d'idées et d'instruments d'action se réclamant de la modernité au sein de l'État français. Ils sont venus documenter l'existence de visions modernistes partagées entre des milieux franchement collaborationnistes et des groupes de technocrates préparant sous Vichy des jours meilleurs (et passant parfois à la France Libre) tout en considérant la conjonction du choc de la défaite, de l'avènement d'un nouveau régime dégagé du parlementarisme, et de pressions d'un occupant porteur d'efficacité, comme une occasion à saisir pour moderniser l'appareil productif français dans un espace économique élargi¹¹. Pour Henry Rousso, il y a eu un discours traditionaliste doublé d'« une pratique effective, soumise aux contraintes de l'heure et soucieuse – à sa manière – de faire entrer la France dans l'ère technologique et industrielle, non sans que les Allemands ne jouent un rôle majeur dans cette vision du monde et de la société, aux antipodes du

agricoles. *Le temps des fondateurs, des années 1930 aux années 1950*, Paris, A. Colin, 2012, p. 217-235. En outre, Alan MILWARD, *The European Rescue of the Nation State*, Londres, 2000, retrace brièvement les développements antérieurs de l'agriculture en Europe et expose les continuités tant des politiques que des dirigeants syndicaux agricoles, de l'Europe allemande à la PAC. On trouve une mention de l'importance de la loi de 1941 sur l'accélération du remembrement dans Frances LYNCH, *France and the International Economy. From Vichy to the Treaty of Rome*, Londres, Routledge, 1997, p. 132.

9. C'est un des enjeux de la thèse en cours de Margot Lyautey. Sont ici essentielles les archives de la section « Agriculture » du commandement militaire en France et des Feldkommandanturen, conservées aux Archives nationales et au Militärarchiv de Fribourg-en-Brisgau.

10. L'ouvrage majeur reste Michel MARGAIRAZ, *L'État, les finances et l'économie. Histoire d'une conversion, 1932-1952*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1991. Voir aussi Philip NORD, *Le New Deal français*, Paris, Perrin, 2016, ainsi que cette excellente histoire transnationale du New Deal qui souligne également des continuités des années 1930 aux années 1950: Kiran K. PATEL, *The New Deal. A Global History*, Princeton, Princeton University Press, 2016.

11. Robert O. PAXTON, *La France de Vichy*, Paris, Seuil, 1973 (p. 196-204 sur l'agriculture); Philippe MIOCHE, *Le Plan Monnet, genèse et élaboration 1941-1947*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987; Olivier DARD, Jean-Claude DAUMAS, François MARCOT (éd.), *L'Occupation, l'État français et les entreprises*, Paris, ADHE, 2000; Hervé JOLY (éd.), *Les Comités d'organisation et l'économie dirigée du régime de Vichy*, Caen, CRHQ, 2004; Bernard BRUNETEAU, *Les Collabos de l'Europe nouvelle*, Paris, CNRS éditions, 2016; Fabrice GRENARD, Florent LE BOT, Cédric PERRIN, *Histoire économique de Vichy. L'État, les hommes, les entreprises*, Paris, Perrin, 2017.

«retour à la terre»¹². Certaines de ces études ont évoqué les visions productivistes et modernisatrices pour l'agriculture de ces courants technocratiques sous Vichy, mais aucune n'a jusqu'ici entrepris d'en faire son objet pour revisiter ainsi la thèse d'un Vichy essentiellement traditionaliste.

Il est temps de décloisonner l'histoire rurale et agricole et de la mettre au diapason des avancées historiographiques qui ont renouvelé la compréhension de la modernisation économique française du deuxième tiers du XX^e siècle. Y a-t-il des origines vichystes et allemandes à la modernisation agricole française d'après-guerre ? En formulant la question ainsi, l'enjeu n'est pas pour nous la quête d'un point d'origine en 1940. Il va de soi que la «modernisation de l'agriculture» – idiome que l'on trouve épisodiquement dès le XIX^e siècle sous la plume d'agronomes et de sociétés d'agriculture – constitue un processus multiforme et de longue durée¹³. Il s'agit plutôt de questionner l'idée que celle-ci aurait débuté à partir de 1945, après et contre un immobilisme vichyssois, en documentant – à la façon dont Philippe Mioche a pu mettre au jour dans le régime de Vichy des «origines du Plan Monnet» ou Antonin Cohen des «origines» du fédéralisme européen – quelques dynamiques socio-techniques et d'action publique clé qui ont été initiées ou amplifiées sous Vichy¹⁴. Plus largement, et en laissant de côté toute généalogie, notre objectif est d'examiner ce que la guerre et l'Occupation font à l'agronomie et à l'agriculture françaises, en analysant les transferts scientifiques, techniques et organisationnels entre l'Allemagne nazie et la France de Vichy : qui s'exprime ou agit alors pour «moderniser», «intensifier», «industrialiser», «perfectionner» (autant de termes d'acteurs) l'agriculture française ? Quelles furent les injonctions techniques et scientifiques de l'occupant ? Comment furent-elles mises en œuvre ? Quelle fut la réaction des élites techniques, scientifiques, professionnelles et administratives françaises face à cette «modernité allemande» en contexte de transfert culturel sous contrainte d'occupation et de pénurie ? Quelle fut leur portée après la Libération ?

La première partie décrit le projet et le dispositif allemands d'encadrement de l'agriculture française. La deuxième explore la variété et l'importance des initiatives «modernisatrices» des milieux collaborationnistes et des autorités vichyssoises. La dernière partie approfondit trois cas : celui de la réorganisation

12. Henry ROUSSO, «Vichy entre l'archaïsme et la modernité» (table ronde), in J.-P. AZÉMA, F. BÉDARIDA (éd.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 357-386, p. 358.

13. Christophe BONNEUIL, Léna HUMBERT, Margot LYAUTEY, «Introduction – Un renouveau de l'histoire contemporaine des mondes agricoles et des espaces ruraux», in M. LYAUTEY, L. HUMBERT, C. BONNEUIL (éd.), *Histoire des modernisations agricoles au XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, p. 7-20.

14. Philippe MIOCHE, «Aux origines du Plan Monnet : les discours et les contenus dans les premiers plans français (1941-1947)», *Revue historique*, 265/2, avril-juin 1981, p. 405-438; Antonin COHEN, «De la révolution nationale à l'Europe fédérale. Les métamorphoses de la troisième voie aux origines du mouvement fédéraliste français : la Fédération (1943-1948)», *Le Mouvement social*, 2006/4, n° 217, p. 53-72; mentionnons aussi l'usage du mot «origines» chez Gérard NOIRIEL, *Les Origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette, 1999.

foncière sous la houlette du Génie rural, celui d'un pilotage central du progrès agricole par dirigisme variétal et semencier et celui des dispositifs de lutte contre les « ennemis des cultures ». La conclusion synthétise les continuités de Vichy à l'après-guerre, qui se révèlent structurantes.

UNE AGRICULTURE FRANÇAISE ARRIÉRÉE ET À INTENSIFIER : REGARDS ET INTERVENTIONS DE L'OCCUPANT ALLEMAND

Le 31 mai 1941 s'ouvre à Paris le salon du « progrès agricole » dans l'Exposition de la France européenne », financée par l'occupant, qui prédit des débouchés immenses à une agriculture française modernisée dans l'Europe sous domination allemande¹⁵. Le mois suivant, Herbert Backe, secrétaire d'État à l'Alimentation du Troisième Reich, donne à Paris une conférence devant un millier de personnes, en présence du ministre de l'Agriculture Pierre Caziot et de nombreux fonctionnaires et responsables agricoles¹⁶. Dans un discours fleuve, Backe exige la sortie du modèle libéral vers une « intensification dirigée » et exhorte la France à l'« abandon radical de la culture extensive » et à appliquer la technique allemande dont « les heureux résultats [...] sont maintenant éclatants »¹⁷. Cette mise en scène, « où la pauvre agriculture française apparaît [t] comme miteuse par rapport à l'inimitable agriculture allemande »¹⁸, n'est que la partie la plus visible d'un projet et d'un solide dispositif mis en place par l'occupant allemand pour intensifier l'agriculture française et la mettre au service du Reich.

Une agriculture française jugée « négligée » et « obsolète »

Dans la *Großraumwirtschaft* européenne, la France, plus puissante économie des pays occupés, doit fournir des matières premières (notamment agricoles), des produits industriels (y compris dans l'armement) et des travailleurs¹⁹. À l'apogée de son système d'exploitation, l'Allemagne parvient à utiliser « à ses propres fins plus de la moitié de la main d'œuvre au travail en France » et à y retirer presque autant de blé et de viande que dans ses territoires conquis de

15. É. LYNCH, « Agricultural Policy... », art. cit., p. 253.

16. Pour un compte rendu de cette manifestation par un responsable agricole local, voir archives départementales de la Drôme, 653 W 73, « La collaboration franco-allemande et l'agriculture française », novembre 1941.

17. Herbert BACKE, *La Mission de l'agriculture en Europe, conférence faite à Paris le 9 juillet 1941*, Corbeil, Imp. Créte, 1941, p. 27-28.

18. Pierre CAZIOT, « Agriculture », dans Josée LAVAL DE CHAMBRUN, René DE CHAMBRUN (éd.), *La Vie de la France sous l'Occupation (1940-1944)*, Paris, Plon, 1957, vol. 1, p. 255-274, p. 272.

19. Sur la politique d'expansion et d'occupation agricole du Troisième Reich : Margot LYAUTEY, Marc ELIE, « German Agricultural Occupation of France and Ukraine, 1940-1944 », *Comparativ*, 29/3, déc. 2019, p. 86-117 ; Gesine GERHARD, *Nazi Hunger Politics. A history of Food in the Third Reich*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2015 ; Adam TOOZE, *Le Salaire de la destruction. Formation et ruine de l'économie nazie*, Paris, Les Belles Lettres, 2012 [2006].

l'Est au moment où ils produisaient le plus²⁰. Le national-socialisme a pu être décrit par Tristan Landry comme une réponse à l'enjeu crucial de la sécurité alimentaire d'une économie privée de périphéries coloniales et comme « une entreprise froidement rationnelle d'accaparement des ressources alimentaires du monde »²¹. Depuis cette perspective impériale, la France, dont l'agriculture semble sous-développée, est vue comme un « appareil de production » qui « a souvent besoin d'être modernisé [...] il ne faut plus qu'il y ait dans le territoire français occupé des réserves inemployées et des forces inutilisées »²². Les zones humides asséchables, friches et terres abandonnées, que les autorités allemandes estiment à 5,5 millions d'hectares, doivent être remises en culture²³. Les rendements en France sont jugés inférieurs à ceux de l'Allemagne de 35 % pour le blé et la pomme de terre, et de 15 % pour la betterave²⁴. L'occupant recommande aussi la « transformation d'une partie des pâturages en terres labourables », de nouvelles cultures fourragères pour intensifier l'élevage, de développer plantes sarclées, oléagineux et cultures dérobées dans des assolements rationalisés délaissant les jachères²⁵. Les terres sont trop morcelées, les fermes sous-équipées et l'utilisation d'engrais de synthèse, de semences sélectionnées ou d'insecticides bien plus faibles qu'en Allemagne²⁶. Aux yeux de l'occupant, l'agriculture française a été mal dirigée et ses cadres « ne sont ni disposés à reconnaître l'inefficacité de leurs méthodes, ni capables de s'adapter à des conditions nouvelles »²⁷. Les agriculteurs sont mal formés faute d'un enseignement agricole aussi solide qu'en Allemagne, trop « négligents » voire « paresseux »²⁸. En somme, pour « produire et bien produire »²⁹, il convient de « rationaliser le travail agricole »³⁰.

20. Alan MILWARD, *The New Order and the French Economy*, Oxford, Oxford University Press, 1970, p. 136 et 256.

21. Tristan LANDRY, *Du beurre ou des canons. Une histoire culturelle de l'alimentation sous le III^e Reich*, Québec, Presses de l'université de Laval, Hermann, 2021, p. 473.

22. AN 20020533/673, Elmar MICHEL, « L'économie dirigée en France », traduction d'un article paru dans la *Berliner Börsenzeitung*, 10 avril 1942.

23. Herbert BACKE, *Complément sur la conférence faite par M. le Secrétaire d'État Backe, à Paris*, 9 juillet 1941. Ce chiffre est minoré par les autorités françaises.

24. Étude de Friedrich Sohn, rapportée dans « L'agriculture française », *Agence économique*, 3 mars 1944, p. 1.

25. Citation dans « L'agriculture française », art. cit., p. 1 ; sur les plantes sarclées voir AN F/10/7034, entretien du 25 mai 1943 au Majestic.

26. Fritz REINHARDT, « Die Voraussetzungen und Möglichkeiten einer Erzeugungsschlacht in Frankreich », *Kühn-Archiv. Arbeiten aus den Landwirtschaftlichen Instituten der Martin Luther-Universität Halle-Wittenberg*, 60, 1944, p. 3-23, p. 7. AN 19890467/9, cet article du fonds Augé-Laribé comprend des articles de la presse collaborationniste vantant la supériorité technique et la bienfaisance vulgarisatrice de l'occupant.

27. Citation dans « L'agriculture française », art. cit., p. 1 ; Dr METZDORF, « Die ernährungswirtschaftliche Bedeutung Frankreichs für Europa », *Landwirtschaftliche Marktzeitung*, 7 déc. 1940, n° 49.

28. Bundesarchiv Berlin Lichterfelde (désormais BAL), R 3601/2354, article de presse, Dr Otto KRIEGT, 1940.

29. H. BACKE, *Complément...*, art. cit., p. 3.

30. AN 19890467/2, Service de presse de la délégation française auprès de la Commission d'armistice à Wiesbaden, extrait traduit d'un article du *Frankfurter Zeitung*, 24 février 1942.

Ces recommandations techniques et ces jugements dépréciateurs ne relèvent pas que d'une propagande de vainqueur. Ils traduisent également la supériorité de la recherche et l'enseignement supérieur agronomiques allemands depuis le XIX^e siècle³¹ : n'est-ce pas vers l'Allemagne que les mieux classés de l'Institut National Agronomique étaient envoyés en mission sous la III^e République ? Ces jugements prennent sens au vu de la rapide intensification de l'agriculture allemande après la Première Guerre mondiale et en particulier après 1934³². Les évolutions de l'agriculture des deux côtés du Rhin ont été radicalement différentes dans les années 1930 : dans une France bénéficiant des importations coloniales, on fait face à une crise des prix agricoles extrêmement bas et on cherche parfois à limiter la production, tandis qu'en Allemagne on prépare la guerre et on vise l'autarcie alimentaire à travers la *Erzeugungsschlacht* (« bataille de la production ») et un dirigisme très poussé. Qui plus est, alors qu'on avait supprimé l'Institut de la Recherche Agronomique en 1934 et que ce champ d'investigation périclitait en France, le Troisième Reich apportait un soutien massif à la recherche agronomique³³.

Appareil d'occupation et encadrement agricole allemand

Convaincu que « l'agriculture française peut encore intensifier sa production », l'occupant entend « que cette intensification soit énergiquement poussée »³⁴. Dès l'été 1940 une administration spécialisée est mise en place, chargée de gouverner, surveiller, optimiser et ponctionner l'agriculture française : à Paris au sein du *Militärbefehlshaber in Frankreich* (Commandant militaire en France, désormais MBF), dans les *Feldkommandanturen* des départements occupés, ainsi qu'à travers l'exploitation directe de terres françaises par l'entreprise agricole *Ostland*.

La section *Wi III agriculture et ravitaillement* du MBF coordonne la politique agricole d'occupation et est chargée d'étendre la « bataille de la production » (*Erzeugungsschlacht*) au territoire français, afin d'extirper un maximum de denrées pour nourrir les troupes d'occupation et pour livrer le Reich³⁵. Il s'agit certes d'une administration militaire mais composée d'éminents spécialistes : sur la quarantaine d'agents de la section *Wi III*, douze sont titulaires d'un

31. Susanne REICHRATH, *Entstehung, Entwicklung und Stand der Agrarwissenschaften in Deutschland und Frankreich*, Europäische Hochschulschriften, Reihe III Geschichte und ihre Hilfswissenschaften, Frankfurt-sur-le-Main, Berne, New York, Paris, P. Lang, 1991.

32. Gustavo CORNI, Horst GIES, *Brot – Butter – Kanonen. Die Ernährungswirtschaft in Deutschland unter der Diktatur Hitlers*, Berlin, Akad.-Verlag, 1997 ; G. GERHARDT, *Nazi Hunger... op. cit.* ; Tiago SARAIVA, *Fascist Pigs. Technoscientific Organisms and the History of Fascism*, Cambridge/Londres, The MIT Press, 2016.

33. Michael GRÜTTNER, « Wissenschaftspolitik im Nationalsozialismus », *Geschichte der Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im Nationalsozialismus*, vol. 2., Göttingen, Wallstein, 2000, p. 557-585.

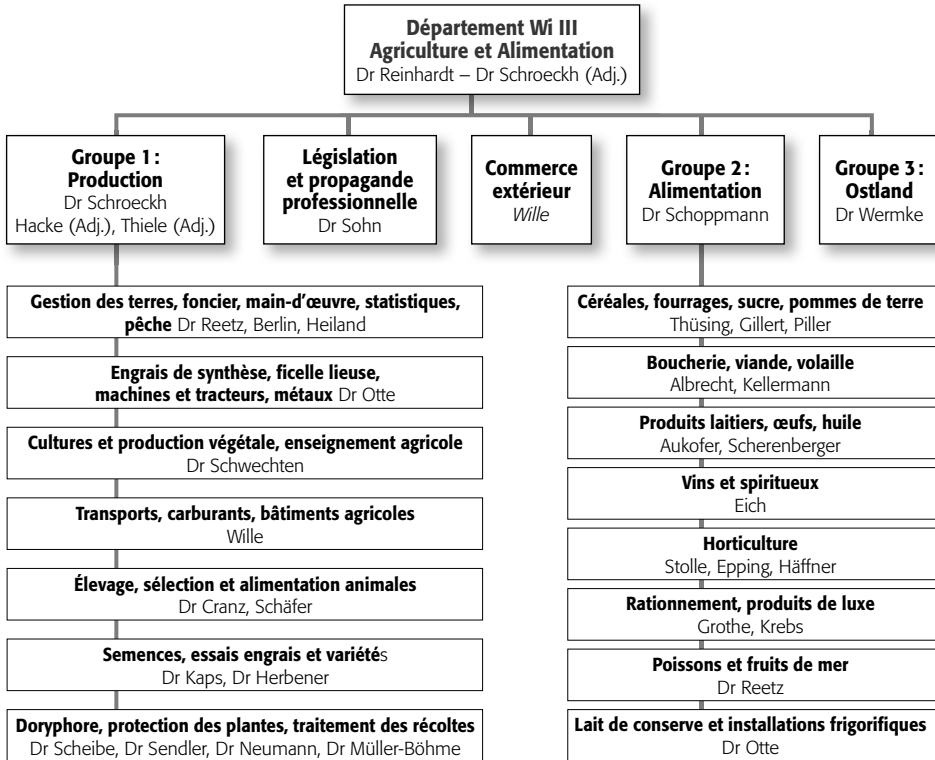
34. AN 3W/75/1, Fritz Reinhardt lors de l'entretien du 29 avril 1943 au Majestic.

35. Selon la Convention d'armistice du 22 juin 1940, l'intégralité des frais d'entretien des troupes d'occupation est à la charge de la France.

doctorat. On trouve à sa tête l'agronome Fritz Reinhardt, docteur de la réputée université de Halle.

DOCUMENT 1

Organigramme de la section Wi III



Source : D'après RH 36/369, Militärarchiv Fribourg-en-Brisgau.

Herbert Backe vient régulièrement à Paris pour porter au MBF et au gouvernement français les ordres du gouvernement allemand, car c'est lui qui doit intégrer la France à l'économie impériale³⁶. Les ministres de l'Agriculture français sont aussi régulièrement convoqués à Berlin. Ainsi Jacques Le Roy Ladurie, accompagné de hauts fonctionnaires, agronomes et représentants agricoles, y suit-il en juillet 1942 un programme de conférences vantant la modernité agronomique allemande³⁷.

36. Backe se rend en France quatre fois pendant l'année 1940, en mai et en juillet 1941, en mai 1942, en février-mars 1943 (où il rencontre Pétain) et en janvier 1944.

37. AN 1990072/1, «Rapport sur l'organisation de la disette en France sous l'Occupation», avril 1945; Jacques LE ROY LADURIE, *Mémoires. 1902-1945*, Paris, Flammarion-Plon, 1997, p. 378-382.

La section *Wi III* travaille à l'augmentation et à l'adaptation de la production française aux besoins du Reich, principalement via les plans de culture qui fixent les surfaces à cultiver pour la campagne à venir. La diminution de la consommation est aussi visée à travers les rations alimentaires qui sont en France les plus basses des pays occidentaux occupés³⁸, ainsi que par des restrictions dans la transformation (interdiction du beurre fermier, fermeture des huileries artisanales, fixation d'un taux de blutage élevé).

En plus des ordonnances allemandes, publiées dans le *Verordnungsblatt des Militärbefehlshabers in Frankreich* et applicables à la population française (en zone occupée d'abord, puis sur tout le territoire après novembre 1942), les autorités d'occupation exigent un droit de regard sur tous les nouveaux textes réglementaires français³⁹. Elles ont le pouvoir de différer la publication des textes et demandent des informations afin de pouvoir en apprécier le contenu, comme le montrent les entretiens du Majestic⁴⁰. Ces réunions ont lieu entre une et quatre fois par semaine et réunissent des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, des techniciens de la section *Wi III* et au besoin d'autres spécialistes. Selon l'importance du sujet débattu, le ministre de l'Agriculture peut être présent ou le Dr Reinhardt. Les comptes rendus de ces entretiens sont un témoignage très net des faibles marges de manœuvre françaises face à l'occupant, dont les colères et menaces sont fréquentes.

Le MBF réussit à influencer la législation française au point de faire passer des règlements imposés par les intérêts allemands pour des lois françaises. Certaines sont directement suggérées par les services allemands, comme celle sur l'emploi collectif des moyens de production agricole, celle sur l'homologation et la régulation des semences ou encore celle créant le Service de Protection des Végétaux⁴¹. Toutefois, si les Français ne parviennent pas à leurs fins dans les négociations, ils parviennent parfois à s'opposer aux ordres allemands d'une autre manière. La création, sans publication au *Journal Officiel*, puis l'action dissimulée du Service de Liaison Agricole de Guerre en est un exemple⁴².

Les autorités allemandes n'administrent pas directement mais se superposent aux services français, en les « surveillant » grâce à une structure calquée

38. Hein KLEMANN, Sergej VALER'EVIC KUDRJAŠOV, *Occupied Economies: an Economic History of Nazi-occupied Europe, 1939-1945*, London, Berg, 2012, p. 108.

39. Non prévu par l'armistice de juin 1940, ce droit de regard est exigé pendant l'été. Cela aurait pu ne concerner que la zone occupée, mais vaut aussi pour la zone Sud, puisque l'État français s'efforce de maintenir l'unité administrative du pays : Marc-Olivier BARUCH, *Servir l'État français : l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997, p. 71.

40. Par exemple, les entretiens du Majestic du 22 février 1942 (AN F/37/4) et du 29 avril 1943 (AN 3W/75/1).

41. Sur la première, AN AJ/40/793, lettre de Reinhardt aux chefs de district, 28 avril 1943 ; sur les deux autres, cf. *infra*.

42. Margot LYAUTEY, « L'Ostland en France pendant la Seconde Guerre mondiale », mémoire de Master 2, EHESS, 2017, p. 127-133 ; Jacques MIÈVRE, *L'« Ostland » en France durant la Seconde Guerre mondiale : une tentative de colonisation agraire allemande en zone interdite*, *Annales de l'Est*, mémoire 46, Université de Nancy II, 1973, p. 109-114.

sur l'organisation française⁴³. Un spécialiste agricole est placé auprès des chefs de district régionaux à Dijon, Angers et Saint-Germain, et dans les départements, un groupe Agriculture et Alimentation est créé dans chaque Feldkommandantur, comprenant entre un et trois fonctionnaires⁴⁴.

Pour intensifier la production française (et mieux la ponctionner), les autorités d'occupation renforcent au printemps 1943 ces groupes Agriculture et Alimentation avec des *Landwirtschaftsführer* (conseillers agricoles, désormais *La-Führer*). Parallèlement, 500 agronomes français prisonniers de guerre sont rapatriés pour être affectés aux Services Agricoles et travailler avec les nouveaux conseillers allemands⁴⁵. Les *La-Führer* sont des hommes ayant exercé dans l'agriculture avec un niveau d'étude allant jusqu'à ingénieur agronome ou le doctorat. Dans de nombreux cas, ils sont inaptes pour le front de l'Est. De 182 au printemps 1943, leurs effectifs montent à 788 au printemps 1944. Notons qu'ils sont absents de la zone Sud, les forces d'occupation se concentrant sur la moitié nord du territoire français, qui produit les trois quarts du blé, du sucre, de la viande, des pommes de terre, du lait de vache et du beurre de France⁴⁶.

Ces *La-Führer* sont chargés de surveiller la production (taille des cheptels, surfaces cultivées, silos, fosses à purins, etc.) afin de fournir des données à même de redresser les statistiques françaises, jugées, à raison, inexactes. La surface de friches et de terres incultes intéresse en particulier les autorités du Majestic, ainsi que le nombre de fermes abandonnées. C'est l'occasion pour les *La-Führer* d'observer l'« ambiance politique », leur contact avec une large couche de la population française faisant d'eux des précieux agents du renseignement. Mais l'occupant se donne également une mission plus gratifiante : la vulgarisation technique auprès des agriculteurs français, en vue d'intensifier la production et de l'orienter en fonction des besoins du Reich (fertilisation synthétique et organique, protection des cultures, production d'oléagineux, conditions d'élevage, amélioration des herbages, semences, etc.). Les *La-Führer* organisent ainsi des conférences avec les maires, les syndicats, les services agricoles et les agriculteurs, ainsi que des visites de fermes. Chaque *La-Führer* sélectionne dans son secteur une ferme modèle qu'il dote gracieusement en moyens de production et qui doit appliquer les « méthodes allemandes » pour en démontrer la supériorité. Ils participent également à une vaste campagne de cartographie des sols français, pour permettre une meilleure distribution des engrais⁴⁷.

43. Gaël EISMANN, *Hôtel Majestic : ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, Paris, France, Tallandier, 2010, p. 139.

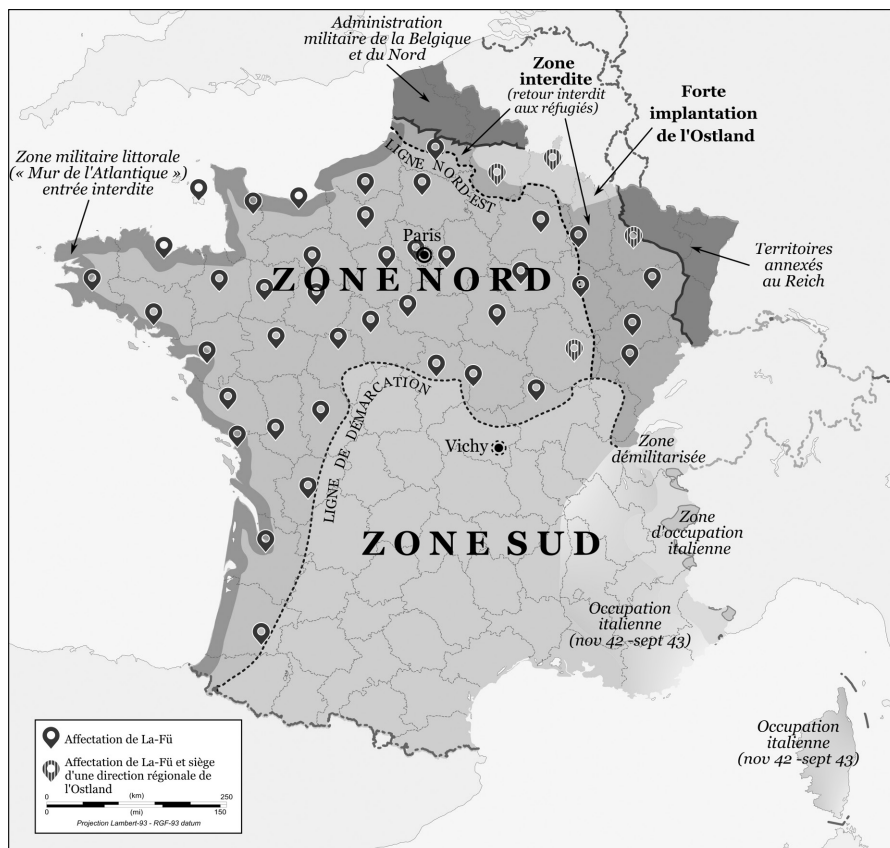
44. AN AJ/40/793, lettre du MBF au Oberkommando des Heeres, 13 février 1943. Ils sont 118 en février 1943 pour un peu moins de cinquante Feldkommandanturen.

45. AN AJ/40/793, lettre de Reinhardt au Oberbefehlshaber, 9 février 1943.

46. M. CÉPEDE, *op. cit.*, p. 69 ; D. VEILLON, *op. cit.*, p. 102.

47. BAL R 73/15317 ; AN AJ/40/794, consignes envoyées par Kurt Schroeckh aux chefs de district sur les prélèvements, 22 février 1944.

DOCUMENT 2

Répartition des *Landwirtschaftsführer* et zones d'occupation

Enfin, la puissance occupante se livre à l'exploitation directe, exclusivement dans la zone interdite où le retour des réfugiés est proscrit, à travers l'action de la société Ostland, dont la direction est intégrée à la section *Wi III*⁴⁸. Cette entreprise de capital public exploite à son apogée près de 170 000 ha appartenant initialement à plus de 11 500 agriculteurs. Il s'agit de fermes effectivement abandonnées pendant l'« exode » ou de terres considérées comme « mal gérées » par l'occupant. Préparant une potentielle annexion de la zone interdite⁴⁹ et

48. De son nom complet *Ostdeutsche Landwirtschaftsgesellschaft*, littéralement société est-allemande de gestion des terres. Anne FRANÇOIS, « Exploiter terres et populations conquises au nom du national-socialisme : l'Ostland dans les Ardennes pendant la Seconde Guerre mondiale », thèse de doctorat de l'université de Caen, 2019.

49. M. LYAUTEY, *op. cit.*, 2017, p. 58-75.

appliquant une conception national-socialiste du travail, l'Ostland se veut le lieu de formation d'une nouvelle « élite d'agriculteurs allemands »⁵⁰. Cette entreprise se réclame d'un modèle technique allemand « moderne »⁵¹ et elle est une vitrine pour exposer en France les « nouvelles méthodes socialistes réalisées avec tant de succès en Allemagne »⁵² : remembrement en grandes exploitations de 500 ha en moyenne, mise en culture des friches et réduction des jachères, utilisation de tracteurs couplée à une réduction de la traction animale, forte utilisation d'engrais synthétiques, recours à des semences sélectionnées, plus grande place aux oléagineux, à la pomme de terre, aux betteraves.

TECHNOCRATES ET INITIATIVES « MODERNISATRICES » SOUS VICHY

On a beaucoup glosé sur la façon dont le régime de Vichy afficha « la terre », la primauté de l'agriculture (contre une ville, une industrie et un libéralisme cosmopolite jugés corrupteurs de la race et de l'âme françaises) et de « l'agrarisme traditionnel »⁵³ comme socle de l'Ordre nouveau du régime. Une propagande d'État met en scène une France rurale de toujours souffrant silencieusement pour la Nation et la nécessité d'une organisation corporative plaçant les paysans en corps économiquement et politiquement autonome. Pourtant, outre les voix de quelques technocrates modernisateurs isolés, nous montrerons que c'est l'ensemble de l'appareil administratif de Vichy qui s'est vite éloigné de la façade traditionaliste pour travailler à intensifier l'agriculture : rénover les structures afin d'utiliser les moyens industriels de production, diriger les pratiques et les marchés depuis des organes (para)étatiques, développer la recherche au service d'une productivité accrue. Autant d'éléments généralement qualifiés de « modernisateurs ».

« Les agriculteurs allemands nous observent » : les propagandistes de la modernisation agricole sous l'Occupation

Vaincus, occupés, les administrateurs, techniciens, chercheurs et professionnels de l'agriculture française doivent faire face au défi de la supériorité agronomique allemande, à la fois réelle et survendue par la propagande. Qu'ils l'aient proclamé publiquement comme le collaborationniste Marcel Braibant et le prophète du retard René Dumont, ou qu'ils l'aient contesté pour défendre l'autorité de Vichy ou la patrie comme Michel Augé-Laribé, la puissance de

50. Dr Kurt HAUSMANN, « Hut ab vor ihrer Leistung! Eine Landwirtschaftliche Elite », *Zeitungsdienst des Reichsnährstandes, Tägliche Ausgabe*, 21 juillet 1941.

51. Wilhelm GROTKOPP, « Deutsche Bauern in den Ardennen », *Deutsche Allgemeine Zeitung*, 30 novembre 1942.

52. H. BACKE, *Complément...*, op. cit., 1941.

53. Pierre BARRAL, *Les Agrariens français : de Méline à Pisani*, Presses de la FNSP, 1968, p. 257. Sur le traditionalisme de Vichy, après les travaux de P. Barral et d'I. Boussard, voir LYNCH, art. cit., 2014, et Christian FAURE, *Le Projet culturel de Vichy. Folklore et révolution nationale*, Lyon, PUL, 1989.

l'organisation et de la technique allemandes est bien le modèle par rapport auquel il faut se situer. Que ce soit pour jouer les bons élèves de l'Europe allemande, pour négocier le retour des prisonniers, pour s'opposer à l'expropriation des agriculteurs français par l'Ostland, pour préparer l'agriculture moderne de l'après-guerre ou pour assurer plus prosaïquement le ravitaillement avec les moyens du bord, aucun expert agricole français ne peut éviter de s'informer des savoirs, techniques et politiques agricoles allemands.

Marcel Braibant illustre une trajectoire de propagandiste modernisateur dans la France occupée. Ancien protagoniste du Parti Agraire et Paysan Français, il s'était détaché de l'agrarisme conservateur pour soutenir la politique agricole de Georges Monnet, ministre de l'Agriculture du Front Populaire. Mobilisé puis fait prisonnier en juin 1940, il se libère en se rendant utile à la Feldkommandantur de la Marne, qui le recrute comme conseiller agricole et juridique de novembre 1940 à début 1943⁵⁴. Acquis à la collaboration (il rejoint le néo-socialisme de Marcel Déat) comme à un planisme modernisateur et productiviste, il tacle la promesse de Pétain d'un « recul dans la voie de l'industrialisation à outrance »⁵⁵. « Abandonner sa puissance industrielle pour se consacrer uniquement à l'agriculture » serait, juge-t-il, « tout ignorer des conditions de la production agricole intensive », qui « comporte des incidences extrêmement favorables à l'industrie », tant comme fournisseuse de l'industrie de transformation – « on ne doit plus faire le beurre à la ferme » – que comme consommatrice puisque « [l]'agriculture moderne a en outre besoin d'engrais, de produits chimiques et d'autres produits industriels » et « exige un machinisme considérable »⁵⁶.

La politique agricole de la première année du gouvernement Pétain fait l'objet de féroces critiques tant pour son manque d'ambition productive que pour son archaïsme agronomique :

« Jusqu'à ce jour, nous n'avons adopté, malgré l'urgence, aucune mesure d'ensemble pour la sélection animale; la monte par des taureaux indignes de la reproduction reste libre; le contrôle laitier est insuffisamment appliqué. La sélection végétale est laissée à la bonne volonté des cultivateurs: il faut, si l'on veut produire davantage, réduire le nombre des variétés de semences et éliminer celles qui sont insuffisantes ou mal adaptées »⁵⁷.

Apôtre d'« une mystique de la production qui remplacera la mystique du malthusianisme »⁵⁸, sa promotion zélée dans *L'Œuvre* ou *La Terre Française* des recettes techniques allemandes lui vaut d'être nommé commissaire du « salon du progrès agricole » de l'« Exposition de la France européenne », financée par

54. Klaus SCHLÜPMANN, *Marcel Braibant*, p. 114 (www.lemohican.info/index.php?id=21#c14).

55. Discours du maréchal Pétain du 15 août 1940, cité par Marcel BRAIBANT, *L'Europe, espace vital de l'agriculture française*, Paris, Groupe Collaboration, 1941, p. 5.

56. M. BRAIBANT, *L'Europe, espace vital...*, *op. cit.*, p. 15 et 17. Cf. aussi Marcel BRAIBANT, *La France, nation agricole. Regards sur le passé, perspectives d'avenir*, Paris, Les Documents contemporains, 1943.

57. M. BRAIBANT, *L'Europe, espace vital...*, *op. cit.*, p. 20.

58. AN 19890467/12, « L'agriculture française devant la nouvelle Europe » (résumé de la conférence de M. Braibant du 25 sept.), *Bulletin Quotidien d'Études et d'Information Économique*, 29 sept. 1941, p. 2512-2515, p. 2515.

l'occupant et inaugurée en juin 1941 au Grand Palais. La France y apparaît au 13^e rang européen pour le rendement par hectare en blé, au 7^e pour la betterave et au 20^e pour la pomme de terre, loin derrière l'Allemagne⁵⁹. Devant ces tristes performances, les remèdes avancés sont ceux préconisés par le MBF : remembrement, motorisation, « remise en culture des terres abandonnées, augmentation de la consommation des engrais chimiques, perfectionnement de l'outillage, coopération, lutte contre les parasites, sélection animale et végétale, organisation professionnelle »⁶⁰. Contrastant un « hier » morose de misère et d'improductivité et un « demain » radieux dans lequel, une fois ouverts les débouchés dans l'Europe allemande, « il sera possible d'employer les méthodes les plus modernes », l'exposition circule ensuite dans la France entière, attirant des centaines de milliers de visiteurs⁶¹.

René Dumont, futur rédacteur de la partie agricole du Plan Monnet de 1946, incarne une deuxième voix moderniste. Collaborateur régulier du journal vichyste puis collaborationniste *La Terre Française*⁶², il n'est pas le dernier à se référer au rayonnement de l'agronomie allemande :

« L'utilisation la plus profitable [...] des épiluchures et détritiques alimentaires de toute sorte, consisterait, comme en Allemagne, à les recueillir dans des poubelles spéciales, pour en alimenter des élevages de porcs »⁶³.

« Les agriculteurs allemands nous observent, soyons fiers de notre renommée ; sachons leur montrer une agriculture progressiste, au courant des plus récentes techniques »⁶⁴.

Peu central dans les débats des années 1940-1942, Dumont promeut son expertise en 1943 en publiant trois textes dans la *Revue de l'économie contemporaine*, dirigée par Jean Bichelonne (ministre de la Production industrielle) avant de produire plus tardivement des réflexions pour la France libre⁶⁵. Renvoyant dos à dos le libre-échange et l'autarcie, il préconise la troisième voie de l'économie dirigée, conforme aux thèses des cercles planistes du régime de Vichy autour de Lehideux, Bichelonne, la DGEN et son Plan décennal. Prônant « la spécialisation des régions et des exploitations vers un petit nombre, ou vers une seule culture », « l'adoption du matériel moderne », il s'inscrit, comme Braibant, en faux contre tout agrarisme anti-industrie⁶⁶. Si, contrairement à ses écrits ultérieurs élogieux de 1945-1946, Dumont fustige les États-Unis en arguant

59. René PÉROUD, « Esquisse d'un monde nouveau. Exposition de la France européenne », *La Terre Française*, n° 27, 3 mai 1941, p. 2.

60. *Ibid.*, p. 2.

61. « La "caravane" du progrès agricole », *L'Atelier*, 15 mai 1943, cit. p. 4 ; *Caravane de la France européenne – Exposition du progrès agricole*, Paris, Éd. Eilfa, 1942 ; É. LYNCH, art. cit., 2014, p. 253.

62. René Dumont n'y publie pas moins de quatorze articles.

63. René DUMONT, « Le problème des engrais en période de crise », *La Terre Française*, n° 57, 29 nov. 1941, p. 3.

64. René DUMONT, « La récolte et la conservation des fourrages », *La Terre Française*, n° 83, 30 mai 1942, p. 3.

65. Jean VERGEOT, AUBÉ, *Rapport sur le problème agricole français. Données et solutions*, ministère des Affaires étrangères, Paris, imp. Chaix, 1946.

66. René DUMONT, « Orientation de l'agriculture française et coloniale dans le cadre d'une économie dirigée », *Revue de l'économie contemporaine*, n° 17, sept. 1943, p. 19-26, p. 26 et 25.

que « [l]a paysannerie française [...] restituant l'humus et les éléments minéraux, évite l'erreur des Américains qui payent la non restitution par l'érosion », il dramatise déjà l'urgence de motoriser l'agriculture :

« Pour produire le maximum, il faut disposer de grandes quantités d'engrais à bon marché; de variétés de plantes et de races d'animaux perfectionnées; de ressources en énergie surabondantes, actionnant de puissantes machines pour le travail du sol; enfin d'agriculteurs parfaitement instruits, connaissant tous les aspects de leur métier. La dimension optima de l'exploitation agricole est celle qui permettra l'utilisation dans les conditions les plus économiques d'une forte proportion d'énergie inanimée (motorisation) actionnant l'outillage le plus moderne »⁶⁷.

D'où le « besoin impérieux » d'un remembrement rapide et massif. Or, depuis la loi de 1919 (remembrement facultatif), on n'a remembré que 1 % des sept millions d'hectares à traiter :

« À ce rythme, il faudrait deux millénaires pour terminer ! La loi de mars 1941 permet de remembrer même contre une majorité de propriétaires incompréhensifs des multiples avantages de cette opération. Heureusement car il y a pour l'agriculture française une question de vie ou de mort. [...] Il ne faudra pas rendre à leurs exploitants sans les regrouper les terres qui ont été exploitées par la W.O.L. allemande dans le Nord-Est après arrachage de la plupart des bornes. À quelque chose malheur est bon »⁶⁸.

Avec Braibant et Dumont, pour qui « l'exode rural est un phénomène nécessaire »⁶⁹, une autre voix à contre-courant du retour à la terre traditionaliste est celle de Henri Noilhan. Ingénieur INA, il avait rédigé la partie agriculture du « Plan du 9 juillet » 1934 élaboré par un groupe de technocrates autour de Jean Coutrot⁷⁰. Début 1944, il affirme que « les théories trop communément admises, et qui veulent voir dans l'exode rural pris en bloc un phénomène néfaste, sont erronées » : les migrants ont amélioré leur sort, ceux qui sont restés se sont modernisés, pour le bien de l'économie nationale puisque « le tonnage total de matières vivantes [...] extraites du sol, est supérieur aujourd'hui à ce qu'il était au temps où la population [rurale] était pléthorique »⁷¹.

Des traditionalistes au ministère de l'agriculture ?

Au-delà des bruyants prophètes de l'évangile modernisateur, qu'en est-il de l'administration et de l'appareil d'encadrement agricole du régime ? Derrière le discours agrarien traditionaliste, domine un dirigisme soucieux d'intensifier la production sous contrainte des besoins du ravitaillement et des pressions allemandes.

67. R. DUMONT, « La structure optima... », art. cit., p. 21.

68. *Ibidem*, p. 22.

69. René DUMONT, « La pensée économique », *Revue de l'économie contemporaine*, n° 27, juil. 1944, p. 32-33, p. 32.

70. Olivier DARD, *Jean Coutrot, De l'ingénieur au prophète*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1999, p. 178.

71. Henri NOILHAN, « L'exode rural est-il nécessairement un mal », *Le Génie Rural*, mars 1944, p. 6-7.

Le premier Gouvernement Pétain place Pierre Caziot au ministère de l'Agriculture. Ce dernier a certes dans l'entre-deux-guerres défendu la petite exploitation paysanne et été en phase avec les discours maurrassiens, tout comme son secrétaire général Robert Préaud, mais son directeur de cabinet est Pierre Hallé. Agrarien désireux de «f... par terre» le régime républicain et ancien secrétaire général de l'Association générale des producteurs de blé, Hallé est surtout l'homme de la grande exploitation marchande⁷². Dès septembre 1940, un deuxième poids lourd est adjoint à Caziot comme secrétaire d'État au ravitaillement, Jean Achard, lui aussi ancien dirigeant de cartels des gros producteurs (de lait et de betteraves).

Le retour de Pierre Laval en avril 1942 conforte la domination des technocrates sur les traditionalistes. Jacques Le Roy Ladurie, ingénieur agricole, grand propriétaire et ancien dirigeant de l'UNSA, obtient le ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement, tandis que le normalien Max Bonnafous, proche de Déat, devient son secrétaire d'État au Ravitaillement. Politiquement réactionnaires, les deux hommes sont en même temps porteurs d'un projet de rationalisation économique et technique de l'agriculture: derrière des discours agrariens, ils conçoivent la terre avant tout comme un moyen de production et endossent un dirigisme de guerre pour assurer le ravitaillement⁷³. Le nouveau syndic national de la Corporation paysanne nommé en 1943 appartient à ce même courant entendant concilier «la conservation d'une vie paysanne intégrale» et «la transformation, sur le mode le plus moderne, de nos exploitations»⁷⁴. Robert Paxton voit dans leur ascension un des signes nets de l'arrivée au pouvoir de technocrates soucieux de productivité⁷⁵. C'est aussi l'analyse de Braibant qui se félicite qu'avec le départ de Caziot et Préaud, «les bureaux [...] vont être animés d'un esprit neuf»⁷⁶.

Si 1942 marque une accélération, on ne peut pour autant considérer la période 1940-1942 comme unilatéralement dominée par le traditionalisme. Ainsi, la loi du 20 août 1940 réorganise le ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement et crée une «direction de l'enseignement agricole et vétérinaire, des recherches, des services sanitaires et de la répression des fraudes». Depuis la suppression de l'Institut des Recherches Agronomiques en 1934, lorsque la recherche semblait responsable de la surproduction aux yeux du Parlement, les stations et laboratoires étaient dispersés entre divers services du ministère. La recherche agronomique obtient donc sous Vichy une reconnaissance à travers

72. Pierre Hallé, 1936, cité par Robert O. PAXTON, *Le Temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural. 1929-1939*, Paris, Seuil, 1996, p. 35; Denis PESCHE, *Le Syndicalisme agricole spécialisé en France, entre la spécificité des intérêts et le besoin d'alliances*, Paris, L'Harmattan, 2000.

73. Alain CHATRIOT, «Jacques Le Roy Ladurie. Un nationaliste au service du régime de Vichy?», in Olivier DARD, Didier MUSIEDLAK (éd.), *Être nationaliste en régime de dictature*, Francfort-sur-le-Main, Berne, New York, Paris, Peter Lang, 2020, p. 293-305.

74. Circulaire d'Adolphe POINTIER aux syndicats locaux, 24 mars 1944. Archives familiales de Marcel Lyautey.

75. R. PAXTON, *La France de Vichy... op. cit.*, p. 204.

76. Marcel BRAIBANT, «Enfin du nouveau à l'Agriculture!», *L'Œuvre*, 18 avril 1942.

une nouvelle administration centralisée et des effectifs en hausse (de 236 personnes en 1939 à 292 en 1944)⁷⁷.

Certes, on encourage le « retour à la terre » (lois de restauration paysanne des 20 et 27 août 1940, loi du 10 mars 1941 sur le service civique rural, loi du 30 mai 1941 créant le « pécule de retour à la terre »), mais les limites de cette politique apparaissent très vite aux techniciens du ministère. Certes, on crée les chantiers de jeunesse en janvier 1941, mais ils s'intègrent dans des aménagements modernisateurs de l'usage du sol. Certes, on organise l'agriculture au sein d'une Corporation paysanne (loi du 2 décembre 1940), mais elle sera moins l'organe autonome dont rêvaient les agrariens de l'UNSA des années 1930 qu'une courroie de pilotage de l'agriculture par l'État en vue d'accroître la production⁷⁸. Comme Louis Salleron, concepteur et l'un des dirigeants de la Corporation, le déplorait lui-même, la Corporation paysanne marque « un succès net pour l'étatisme »⁷⁹.

De même, alors que les agrariens conservateurs réclamaient la suppression de l'Office du blé créé sous le Front Populaire, certains d'entre eux font le choix de le renforcer en novembre 1940, lorsqu'il devient l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), et de le verticaliser sous la houlette d'un président nommé par le gouvernement (Pierre Hallé, jusque 1943). Sans avoir l'efficacité d'embrigadement dirigiste attendue par l'occupant qui met en avant le modèle du Reichsnährstand, cette réorganisation, comme l'a montré Fabrice Grenard, « illustr[e] ainsi parfaitement la façon dont les discours à connotation corporatiste du régime de Vichy [...] cachent en réalité un renforcement de l'intervention et du contrôle de l'État »⁸⁰.

Le rejet de l'industrie au nom de la primauté paysanne ne fait pas long feu lui non plus. Préaud préface ainsi en 1941 un ouvrage qui prend des distances avec la politique de « retour à la terre », dont le nom « a pris un aspect antipathique et devra probablement être changé », estimant que l'agriculture « demeurée trop souvent à l'écart du progrès industriel » devra à l'avenir « utiliser plus pleinement » les « méthodes rationnelles »⁸¹. À côté du ministère, mais confortant ses hauts fonctionnaires et agronomes dans leur rejet des nostalgies d'un ordre éternel des champs, la Délégation générale à l'équipement national (DGEN) est créée en février 1941 sous la direction de François Lehideux⁸². S'il affiche vouloir « redonner au pays la solide base terrienne qui menace de

77. M. CÉPÈDE, *op. cit.*, p. 110. Stéphane GUILLARD, « L'agriculture et la recherche pendant l'Occupation », 2014 (<http://stephane-guillard.over-blog.com/2014/09/l-agriculture-et-la-recherche-pendant-l-occupation.html>).

78. Isabel BOUSSARD, *Vichy et la Corporation paysanne*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1980.

79. Louis SALLERON, *Naissance de l'État corporatif*, Paris, Grasset, 1942, p. 14.

80. F. GRECARD, art. cit., p. 224-225 ; Alain CHATRIOT, *La Politique du blé. Crises et régulation d'un marché dans la France de l'entre-deux-guerres*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2016.

81. P. THIERY *et alii*, *L'Organisation de la production agricole*, avant-propos de M. Préaud, secrétaire général à l'Agriculture, Paris, Librairie Sociale et Économique, 1941, p. 58.

82. François LEHIDEUX, « Équipement national », in LAVAL (éd.), *op. cit.*, 1, p. 23-26, p. 25.

lui manquer», le Plan d'équipement national concocté par la DGEN met en avant «une France rurale non plus asservie au passé, mais tournée vers l'avenir, ouverte à toutes les idées neuves [...] vivant en symbiose avec l'industrie nationale dont elle est à la fois le premier fournisseur et le premier client»⁸³.

Les effectifs du ministère de l'Agriculture, sans même compter ceux du secrétariat d'État au Ravitaillement ni les organes corporatifs et para-administratifs, croissent de près de 50 % entre 1939 et 1944. En son sein, les effectifs des Services Agricoles départementaux croissent de 602 à 1 594, et ceux de l'ONIC de 830 à 4 000⁸⁴. L'essor d'une technostructure encadrant l'agriculture, considéré après-guerre comme un des marqueurs de l'entrée dans sa «modernisation», réalise donc un bond sous Vichy.

TROIS CHANTIERS STRUCTURANTS DE MODERNISATION AGRICOLE SOUS VICHY ET LEUR DEVENIR APRÈS LA LIBÉRATION

À cette vue d'ensemble des hommes et de la politique d'encadrement et d'intensification de l'agriculture du régime de Vichy, il conviendrait d'ajouter une analyse des initiatives qui concernent de nombreux domaines technico-économiques. Dans chaque cas il s'agirait d'évaluer la préexistence ou non de projets avant 1940, les prescriptions des autorités et experts allemands, leur réception et la façon dont elles sont plus ou moins suivies d'effet, mais aussi les initiatives propres des dirigeants de l'agriculture française, parfois en réponse à des exemples étrangers, et enfin de s'intéresser au renforcement (plus rarement aux abandons) de ces éléments technico-économiques après-guerre. Cet examen exhaustif dépasserait le cadre de cet article (il est toutefois esquissé dans le tableau donné plus bas, document 3) et nous nous concentrerons ici sur trois mutations structurantes : l'aménagement et le remembrement des terres, le pilotage de la qualité génétique des plantes cultivées et l'organisation de la lutte contre les «ennemis des cultures».

Refaire la terre : le Génie rural aux commandes

On l'a vu, la question des friches, jachères, zones humides et autres terres incultes fait l'objet d'exhortations de l'occupant à mettre fin à la sous-utilisation du sol. Si Caziot, Préaud et Augé-Laribé (directeur de la documentation et de la statistique) mènent une bataille de chiffres pour contester les données allemandes⁸⁵, l'administration travaille à la mise en valeur de ces terres, tant

83. DGEN, *Plan d'équipement national*, 1941, cit. respectivement troisième partie non paginée et p. 62, cité par P. MIOCHE, «Aux origines...», art. cit., p. 405-438, p. 420; voir aussi P. MIOCHE, *Le Plan Monnet...*, op. cit., 1987, p. 20 et Isabelle COUZON, «De la décentralisation industrielle à l'aménagement du territoire rural : Pierre Coutin, 1942-1965», *Ruralia*, 2000 (<http://journals.openedition.org/ruralia/176>).

84. M. CÉPÈDE, op. cit., p. 110.

85. P. BARRAL, op. cit., 1968, p. 268. Cf. fonds Augé-Laribé aux AN.

pour donner des gages à l'occupant que parce que les experts du ministère sont eux aussi convaincus de cette sous-utilisation. Dès l'été 1940, une commission est chargée de faire un inventaire des terres en friche et la loi du 27 août 1940 (puis du 19 février 1942) autorise des familles non-proprétaires à s'installer pour exploiter des terrains incultes. 46 milliards de francs sont alloués en octobre 1940 aux travaux d'équipement et d'aménagement rural, dont la « mise en valeur » de « terres incultes » en Camargue, Limagne, Sologne, Basse-Bretagne et Vendée. Une « commission d'étude de la mise en valeur et l'exploitation agricole des terres stériles de la Crau » est établie en janvier 1941, conduisant à la mise en culture de 1 350 ha de rizières fin 1943. La loi du 27 juin 1941 organise l'assèchement et la mise en valeur de la Sologne. Ces grands projets ont l'avantage de marier une logique d'aménagement productiviste, à laquelle la DGEN et le Plan d'équipement décennal vont contribuer, une logique « traditionaliste » du retour à la terre et une logique d'embrigadement de la jeunesse dans la « Révolution nationale »⁸⁶.

L'aménagement des zones humides n'est qu'un des aspects d'une politique plus large, impulsée dès le tandem Caziot-Préaud, qui conçoit l'agriculture comme une activité sociale (importante loi du 4 septembre 1943 sur le fermage; plusieurs mesures sociales sont édictées en matière de salaire et de pension) mettant en jeu des structures foncières et des infrastructures à améliorer⁸⁷. Caziot est un spécialiste des questions foncières et Préaud, après avoir mené des remembrements en Lorraine au sortir de la Grande Guerre, a été directeur des Eaux et du Génie rural à partir de 1931⁸⁸. Le corps du Génie rural se vit comme une élite orchestrant la modernisation des campagnes au moyen d'ouvrages hydrauliques, de drainages, de remembrements, d'électrification, d'améliorations de l'habitat et du machinisme agricole. Son poids est accru en 1942 avec la création au ministère de la Direction générale du Génie rural et de l'hydraulique agricole qui, selon son directeur, « jett[e] le pont entre les deux grandes branches de l'activité nationale, l'industrie et l'agriculture »⁸⁹.

Pour ces technocrates des améliorations rurales, la terre, plutôt que métonymie d'un ordre éternel des champs, est un outil de production qu'il s'agit de façonner. Des campagnes françaises, ils mentionnent, « leur pittoresque, mais aussi leurs anachronismes et souvent même leur misère », estimant que « la France est un pays extraordinairement arriéré » au regard de « l'exemple de

86. Chris PEARSON, *Scarred Landscapes. War and Nature in Vichy France*, Londres, Palgrave, 2008; Pierre GIOLITO, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991.

87. La loi du 21 novembre 1940 sur la restauration de l'habitat rural ouvre des subventions d'État de 25 000 fr. pour l'amélioration des bâtiments ou l'achat de matériel agricole (722 millions de fr. sont ainsi attribués à 45 000 fermes en trois ans), suivie de la loi du 17 avril 1941 sur l'habitat rural. *Notre terre*, ouvrage publié sous le haut-patronage de M. Max Bonnafous, Bordeaux, Delmas, 1943, p. 33.

88. M. BARATTE, « Robert Préaud », *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'académie d'agriculture de France*, 1970, 9, p. 571-573.

89. Victor DE PAMPELONNE, « Principales réalisations en matière de génie rural », in *Notre terre...*, op. cit., 1943, p. 39-43, p. 43; AN 19880333/4, brochure: *Le Rôle du service du génie rural dans l'aménagement des campagnes. Données, résultats et perspectives*, 1942.

la Suisse, des Pays-Bas, de l'Allemagne, du Danemark» et que «l'équipement agricole est en arrière de cinquante ans sur les autres pays européens»⁹⁰.

C'est ce corps qui porte la réforme la plus importante de la période Caziot : la loi sur la réorganisation foncière et le remembrement du 9 mars 1941. Alors que la loi du 27 novembre 1918 (complétée le 4 mai 1919) conditionnait le remembrement à la création d'une association syndicale de propriétaires quasi-unanimes, la nouvelle loi permet à un petit nombre d'agriculteurs de le solliciter, ou au préfet de l'imposer, en nommant une commission municipale ne comportant que trois agriculteurs et dont les ingénieurs du Génie rural sont les chevilles ouvrières. L'État finance les travaux liés au remembrement dans le cadre du Plan décennal d'équipement de la DGEN, dont une des six directions est dédiée aux affaires agricoles. Elle est placée sous l'autorité de Maurice Poirée, inspecteur général des Eaux et du Génie rural à qui Caziot avait confié la rédaction de la loi du 9 mars 1941⁹¹ et qui fustige l'immobilisme passé : de 1919 à 1939, seuls 689 communes et 383 000 ha ont été remembrés. «À cette cadence, il faudrait 500 ans pour remembrer les 10 millions d'hectares où le morcellement apparaît nuisible. Il faut réduire ce délai à 30 ans et remembrer 300 000 ha par an», afin de pouvoir mettre en œuvre «tous les moyens mécaniques dont le cultivateur peut normalement disposer» et adapter l'exploitation agricole «aux possibilités modernes de travail»⁹². Dès 1943, 48 352 ha sont en cours de remembrement, et 116 812 en 1944⁹³, Vichy réussissant ainsi à décupler le rythme du remembrement par rapport aux années trente. La loi de mars 1941 sera reconduite en 1945 et la politique de remembrement poursuivie.

On sait que le souci d'un remembrement était porté de longue date par Caziot comme par l'administration du Génie rural, et que la loi de mars 1941 fut précédée par un décret en 1935 et par un projet de loi élaboré pendant l'hiver 1939-1940⁹⁴. Il existe toutefois plusieurs indices de la fenêtre d'opportunité qu'a constitué l'Occupation et le modèle allemand pour accélérer l'élaboration et la mise en œuvre rapide de la loi de 1941. En Allemagne, dans les années qui suivent la loi de remembrement du 26 juin 1936, le remembrement avance cinq fois plus vite qu'en France et les participants français au Congrès International d'Agriculture de 1939 à Dresde, tels Luce Prault, René Dumont ou Michel Augé-Laribé, avaient

90. AN 19880333/4, *Le Rôle du service du génie rural...*, op. cit., 1942, p. 17; AN 19880333/21, journées d'études pour l'équipement rural, déc. 1943, note de M. Laviolle.

91. P. MIOCHE, *Le Plan Monnet...*, op. cit., 1987, p. 22; P. MIOCHE, «Aux origines...», art. cit., 1981, p. 408.

92. Maurice POIRÉE, «La Réorganisation foncière et le remembrement», in *L'Équipement rural* (conférences faites à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale en 1943), Coulommiers, Paris, Brodard et Taupin, 1946, p. 20-40, p. 27 et 21.

93. Jean-Marie SCHMERBER, «La Réorganisation foncière en France. Le remembrement rural», thèse pour le doctorat en sciences politiques et économiques à l'université de Strasbourg, Cahors, Coueslant, 1949, p. 241.

94. Maurice POIRÉE, *Soixante années de la vie d'un ingénieur du Génie rural*, Paris, tapuscrit, 1972, p. 126. Pour des versions antérieures du projet de loi et des courriers au ministère réclamant un «remembrement obligatoire», voir AN 19880333/27 et 19880333/43.

entendu des communications sur le sujet⁹⁵. Dans ses conférences de propagande sur l'économie et l'agriculture allemandes début 1941 à la Maison de la chimie, le Dr Grosse contrastait les efforts de remembrement du Reich avec le morcellement de l'agriculture française⁹⁶. Enfin, dès l'hiver 1940-1941, la société Ostland avait engagé des remembrements massifs dans la zone interdite, formant « de grands ensembles » qui « frappent la vue au milieu des anciens “mouchoirs de poche” des petites parcelles paysannes »⁹⁷. Cette pratique, détruisant les anciens bornages, matérialisait l'expropriation des paysans français en la légitimant par une rationalité supérieure de la grande exploitation motorisée. Il y avait donc une certaine urgence pour le gouvernement de Vichy à se montrer volontariste à remembrer.

Optimiser le vivant et diriger l'agriculture par le dirigisme semencier

Comme pour le remembrement, l'Allemagne était en nette avance sur la France en matière d'amélioration des plantes et d'usage de semences sélectionnées par les agriculteurs. La génétique allemande rayonnait au niveau mondial dans l'entre-deux-guerres, alors qu'il n'existait pas de chaire de génétique en France. L'ordonnance allemande de 1934 sur les semences marque une étape majeure vers un nouveau régime dirigé de modernisation agricole : autorisation préalable de mise sur le marché des variétés (*Reichssortenliste*), solide réseau multi local d'essais de variétés et interdiction de vente de semences non certifiées⁹⁸. La voie est ouverte à un « nettoyage » variétal (*Sortenbereinigung*) : dans les quelques années qui suivent, 87 % des variétés de blé, 66 % des variétés de maïs et 93 % des variétés de pomme de terre sont mises hors-la-loi⁹⁹. Les agronomes et sélectionneurs français sont au fait de ce phyto-eugénisme dirigiste, que l'on retrouve alors aussi en URSS et en Italie, à travers les conférences internationales de génétique, d'agriculture ainsi que via l'association internationale des sélectionneurs¹⁰⁰. En décembre 1934, une tentative d'instaurer un dirigisme variétal (blé) est abandonnée suite au tir de barrage des entreprises semencières¹⁰¹.

Mais l'Occupation et la pénurie ouvrent un nouveau contexte plus favorable au dirigisme génétique de l'agriculture. Premièrement, dans un contexte de

95. J.-M. SCHMERBER, *La Réorganisation...*, op. cit., p. 58 ; AN 19880 333/27, note pour M. Roche, propagande en faveur du remembrement réalisée à l'exposition de Leipzig en 1939 (cité par M. Prault).

96. AN 19880 333/27, lettre d'Octave Honoré au Maréchal, du 10 avr. 1941, qui cite les conférences du Dr Grosse à l'appui de sa demande d'accélérer le remembrement.

97. AN F/37/10, J. WINSCHUH, « L'Ostland en France », traduction d'un article paru dans la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, 23 juil. 1941 ; archives départementales des Ardennes, 12R 111, consignes du *Kreislandwirt* de Vouziers sur l'installation des chefs de culture allemands, 19 fév. 1941.

98. *Verordnung über Saatgut*, 26 mars 1934, *Reichsgesetzblatt* I, p. 248.

99. Thomas WIELAND, « *Wir beherrschen den pflanzlichen Organismus besser...* ». *Wissenschaftliche Pflanzenzüchtung in Deutschland, 1889-1945*, Munich, Deutsches Museum, 2004, p. 196-197 ; Jonathan HARWOOD, « The Fate of Peasant-Friendly Plant Breeding in Nazi Germany », *Hist. Stud. In Nat. Sci.*, 40/4, 2010, p. 569-603, p. 581.

100. Christophe BONNEUIL, « De quelques origines allemandes du Catalogue français des variétés et de la politique de modernisation agricole du gouvernement de Vichy », in M. LYAUTEY *et alii* (éd.), op. cit., 2021, p. 85-99.

101. Sur cet épisode, cf. C. BONNEUIL, art. cit.

pénurie de main d'œuvre comme de moyens industriels de production (carburants, machines, engrais...), l'emploi de semences sélectionnées apparaît comme un moyen privilégié pour augmenter ou maintenir les rendements. Deuxièmement, l'administration cherche à surveiller plus étroitement ce que produisent les agriculteurs pour garantir le ravitaillement – et les livraisons à l'Allemagne, mais les agriculteurs tendent à déjouer ces contrôles, privilégiant l'autarcie et le marché noir. La mise en place d'une filière dirigée d'approvisionnement en semences apporte un outil de supervision supplémentaire dont l'administration de Vichy se saisit activement, notamment dans les filières blé et pomme de terre¹⁰². Ce faisant elle place au pouvoir des phytogénéticiens comme Charles Crépin (promu directeur des Services de la recherche et de l'expérimentation fin 1943) et Jean Bustarret. Enfin, nous avons montré ailleurs que c'est sur ordre exprès de l'occupant qu'est établie début 1942 une réglementation semencière voisine de celle existant en Allemagne depuis 1934 : est alors instauré le « Catalogue », par lequel l'État peut exclure des campagnes des variétés jugées trop peu productives ou inadaptées, sur avis d'un nouveau Comité technique permanent de la sélection associant phytogénéticiens publics (Crépin vice-préside) et représentants des sélectionneurs et des agriculteurs¹⁰³.

Ce modèle de progrès génétique piloté par une cogestion entre État et profession instauré sous Vichy sera confirmé et accentué après la Libération. Incarnant un modèle d'intervention optimisatrice sur les campagnes ayant fait ses preuves, Charles Crépin sera choisi en 1946 comme premier directeur du nouvel Institut national de la recherche agronomique.

Diriger la guerre chimique aux « ennemis des cultures »

Dans les années 1930, le doryphore de la pomme de terre est en Europe l'un des « ennemis des cultures » les plus craints, arrivé depuis peu par un cargo américain. Les combats du printemps 1940, l'« exode » et la désorganisation qui règne sur la France nouvellement occupée favorisent une « pullulation anormale de l'insecte » qui se dirige dangereusement vers l'Allemagne¹⁰⁴. La pomme de terre étant cruciale pour le ravitaillement, les autorités d'occupation mettent en place un système de protection des cultures en France, principalement pensé pour la lutte contre le doryphore. Le but est de garantir la sécurité alimentaire du Reich mais également d'asseoir symboliquement la domination allemande à travers l'importation de méthodes de lutte¹⁰⁵.

102. C. BONNEUIL, F. THOMAS, art. cit., 2010.

103. C. BONNEUIL, art. cit., 2021.

104. AN 19920 144/37, Marc RAUCOURT, Bernard TROUVELOT, « La lutte contre le doryphore : son importance dans la production de la pomme de terre », *Extrait du procès-verbal de la séance du 13 novembre 1940*, Académie d'Agriculture de France, p. 1.

105. AN AJJ/40/794, « Organisation des Pflanzenschutzdienstes im Großdeutschen Reich », s.n., 10 déc. 1941.

Ce système repose sur la création du Service de Protection des Végétaux (SPV) par la loi du 25 mars 1941 et sur un décret pris chaque année pour la lutte contre le doryphore¹⁰⁶. Ces textes sont promulgués à la demande expresse de la section *Wi III*, qui entend « imposer les méthodes de lutte allemandes en France occupée »¹⁰⁷. Le SPV, placé sous la direction de Charles Vezin, est en effet créé sur le modèle du *Pflanzenschutzdienst* allemand avec un service central et des antennes régionales¹⁰⁸. Il organise la lutte dans les champs au contact des cultivateurs, exerce une mission de police phytosanitaire et collabore sur un plan technique avec les Services Agricoles et les syndicats de lutte.

Les nouvelles réglementations sont en rupture avec celles d'avant-guerre où les modalités concrètes étaient laissées à l'appréciation des départements et où il était question de comités communaux de défense et de contrôler le transport des pommes de terre¹⁰⁹. La lutte contre le doryphore devient pour la première fois en France une obligation pour les cultivateurs, à travers des mesures identiques à celles en vigueur outre Rhin depuis plusieurs années¹¹⁰. Les arrêtés définissent la fréquence des traitements, les produits et la dose à utiliser. Ainsi, à l'intérieur d'une « zone de lutte », les doryphores doivent être ramassés une fois par semaine de manière collective, les champs de pommes de terre doivent être traités au moins trois fois par an aux arsenicaux et les terrains cultivés en pommes de terre doivent être rassemblés. La loi institue en outre des syndicats de défense contre les ennemis des cultures dans les départements, ainsi qu'un contrôle aux frontières.

La France est une des conquêtes agricoles les plus importantes du Reich puisqu'elle livre 752 000 t de pommes de terre, 5 381 000 t de céréales et 891 000 t de viande sur une période de quatre ans¹¹¹. Les autorités d'occupation ne lésinent pas sur les moyens de lutte et sur le terrain, les Feldkommandanturen font remonter chaque année les besoins en produits arsenicaux et pulvérisateurs. On assiste à une utilisation croissante des produits arsenicaux pendant les années de guerre, contrairement à ce que l'on observe pour les autres moyens de production agricoles¹¹². Pour pallier les difficultés d'approvisionnement, 2 500 t d'arséniates sont importées d'Allemagne chaque année, ainsi que des quantités croissantes de plants sélectionnés en provenance d'Allemagne et des Pays-Bas : de 60 000 t en 1941 à

106. « Loi du 25 mars 1941 organisant la protection des végétaux », *Journal Officiel de l'État français* (JO), 29 mars 1941, p. 1 347-1 349.

107. AN AJ/40/794, Kurt Scheibe, « Vordringliche Aufgaben des Pflanzenschutzes in Frankreich », probablement 1941, et « Directives au sujet de la lutte contre le doryphore dans la zone occupée pendant l'année 1941 », 13 janvier 1941.

108. Les neuf antennes régionales sont à l'image des 26 *Pflanzenschutzämter* allemands. « Loi portant organisation des services extérieurs de la protection des végétaux », JO du 29 mars 1941, p. 1 347.

109. Rémi FOURCHE, « Contribution à l'histoire de la protection phytosanitaire dans l'agriculture française (1880-1970) », thèse de doctorat, université Lyon 2, 2004, p. 31-37.

110. T. SARAIVA, *op. cit.*, p. 87-90.

111. M. LYAUTEY, M. ELIE, « German Agricultural... », art. cit., p. 92.

112. Les sources ne donnent pas toutes les mêmes valeurs mais s'accordent sur l'essor spectaculaire de l'utilisation d'arséniates malgré la pénurie : moins de 5 000 t/an avant 1940 et jusqu'à 20 000 t/an en 1942 et 1943. AN 19920 144/36, AN AJ/40/794 et R. FOURCHE, *op. cit.*, p. 76.

194000 t en 1943¹¹³. Les importations agricoles du Reich vers la France étant très rares sous l'Occupation, ces transferts traduisent l'utilisation de la France comme atelier de production de pommes de terre par une Allemagne apportant les facteurs de production et le statut particulier accordé aux arsenicaux au nom de la lutte contre le doryphore. À la Libération, la loi du 25 mars 1941 instituant le SPV et les méthodes de lutte contre les ravageurs est reprise mot pour mot dans l'ordonnance du 2 novembre 1945¹¹⁴.

Réorganisation foncière, optimisation génétique et lutte chimique représentent trois facettes importantes de la modernisation de l'agriculture française, toutes nettement initiées ou accélérées sous Vichy, non sans transferts de pratiques et savoirs agronomiques de l'occupant. Édouard Lynch interprète le moment Vichy comme celui d'une « modernisation suspendue » en arguant du déclin de la production et des rendements dans les années de guerre, d'une « contrainte » posée par l'Occupation allemande (là où nous avons plutôt vu une injonction à la modernisation), de la trop courte durée du régime en situation exceptionnelle pour que les effets d'une politique puissent se voir, contrairement aux cas allemand, italien ou espagnol, et surtout d'une idéologie agrarienne anti-moderniste de l'État français vue comme distincte de la dimension modernisatrice des idéologies fascistes¹¹⁵. Au moyen de nouvelles sources, notre étude du dispositif mis en place par l'occupant, des orientations du ministère de l'Agriculture derrière la façade traditionaliste et de trois chantiers de modernisation de l'agriculture, nous semble étayer une autre lecture, plus paxtonnienne, selon laquelle dès 1942-1943, « l'agriculture française laisse déjà entrevoir son visage d'après-guerre. [...] Ceux qui veulent sacrifier la productivité à la paix sociale ne sont plus qu'une poignée »¹¹⁶. Les initiatives modernisatrices que nous avons décrites ont favorisé l'ascension, avant 1944, d'hommes clé qui garderont un rôle majeur sous la IV^e République. Si Braibant est éclipsé après son procès d'épuration¹¹⁷, René Dumont joue un rôle majeur au Plan Monnet. Maurice Poirée, promu commissaire à la Réorganisation foncière et au Remembrement sous Vichy, reste inspecteur général des Eaux et du Génie rural et préside, en 1946,

113. Contre 80000 à 100000 t en moyenne avant-guerre : AN F/10/5278. AN AJ/40/794, « Organisation und Aufgaben des französischen Pflanzenschutzdienstes », Ortwin Sandler, probablement fév. 1943.

114. Ordonnance n° 45-2627 organisant la protection des végétaux, *ŹORF* du 3 nov. 1945, p. 7 187.

115. É. LYNCH, art. cit., 2014, p. 250.

116. R. PAXTON, *La France de Vichy...*, op. cit., p. 204.

117. Pour son dossier d'épuration, voir AN Z/6/408 doss. 4 169 et AN Z/6/1 143. Marcel Braibant est condamné en 1947 à la dégradation nationale et perd ses droits civiques ainsi que la possibilité d'exercer sa profession de journaliste et d'avocat. Il a alors 61 ans et prend un emploi de comptable. Il est gracié en 1951 mais sa santé se dégrade. Il publie son dernier livre en 1959 : Marcel BRAIBANT, *La Vocation agricole de la France*, Paris, Berger-Levrault, 1959, puis décède à Paris en avril 1960 (www.lemohican.info/mbraibant1/#c209).

la section remembrement du Conseil supérieur de l'agriculture. Charles Crépin puis Jean Bustarret se voient confier les rênes de la recherche agronomique. Charles Vezin siège au Conseil supérieur de l'agriculture et à la Commission d'épuration du ministère et préside, à la tête du SPV, à l'arrivée en France des pesticides de synthèse¹¹⁸.

Notre étude témoigne également des circulations transnationales, des transferts scientifiques, techniques, institutionnels ou culturels qui s'opèrent dans le champ de contrainte qu'est l'Occupation et favorisent la réception en France d'éléments d'une modernité agronomique allemande fortement soutenue par le régime national-socialiste. Si nous n'avons pu développer que quelques cas, le tableau ci-dessous propose un aperçu plus systématique des initiatives de la période 1940-1944, selon une caractérisation en quatre dimensions clé (processus weberien de rationalisation, insertion des sociétés rurales dans le capitalisme industriel, transformation des façons de gouverner les sociétés rurales avec notamment de nouveaux instruments de dirigisme étatique, mutations anthropologiques des sociétés rurales) de ce que recouvre le concept de « modernisation agricole »¹¹⁹, et qu'il s'agira à l'avenir d'approfondir en vue d'aboutir à une compréhension plus complète et complexe de la modernisation agricole, ses géographies de circulation et ses temporalités, notamment des années 1920 aux années 1960.

Un trait partagé par nombre de ces initiatives est de coupler des formes de rationalisations technico-scientifiques et des formes de dirigisme appuyé sur une vision du bien commun comme lié à l'expansion de la production. Remembrement quasi-obligatoire, sécurisation du fermage, obligation des propriétaires à exploiter plus intensivement les forêts et les terres agricoles, à traiter leurs cultures ou leur bétail : comme le note l'historien du droit Jean-Pierre Le Crom, « [s]ous Vichy, le droit rural est un domaine dans lequel le droit de propriété [...] apparaît fortement altéré »¹²⁰. En 1943, Dumont résume l'esprit de son temps en envisageant d'attaquer « de front certaines routines paysannes », d'« en finir avec les mauvaises libertés, et si nécessaire imposer aux récalcitrants le remembrement, le drainage et l'irrigation, le reboisement, le regroupement en coopératives. [...] Même nécessité d'obligation dans la lutte contre les ennemis des cultures et les mauvaises herbes qui n'est efficace que généralisée. La liberté de gérer une parcelle de patrimoine national contre l'intérêt général est devenue inadmissible »¹²¹.

118. Nathalie JAS, « Public Health and Pesticide Regulation in France Before and After Silent Spring », *History & Technology*, 23, n° 4 (déc. 2007), p. 369-388; R. FOURCHE, *op. cit.*, 2004.

119. Ce dépliage analytique de la notion de modernisation a été proposé et étoffé dans C. BONNEUIL, L. HUMBERT, M. LYAUTEY, art. cit., 2021.

120. Jean-Pierre LE CROM, « L'avenir des lois de Vichy », in Bernard DURAND, Jean-Pierre LE CROM, Alessandro SOMMA (éd.), « Introduction... », *Le Droit sous Vichy*, Francfort-sur-le-Main, Klostermann, 2006, p. 453-478, p. 470.

121. R. DUMONT, « La structure optima... », art. cit., 1943, p. 28.

DOCUMENT 3

Tableau des initiatives modernisatrices engagées/intensifiées sous Vichy

E: Réalisations aux effets sensibles en quelques années.

P: Initiatives dont l'effectivité ne se développe que progressivement après 1945 mais dont des éléments discursifs, techniques ou institutionnels sont posés par Vichy et/ou le modèle agronomique allemand.

Quatre éléments de définition de la notion de modernisation agricole au xx ^e siècle	Processus weberien de rationalisation mobilisant fortement les savoirs technoscientifiques pour transformer les pratiques et logiques de production agricole.	Analyse des sols.
		Promotion des plantes sarclées dans des rotations rationalisées ^P .
		Relance des oléagineux dans l'hexagone ^E . Le colza passe de 7 700 ha en 1938 à 97 000 ha en 1944. Il prendra une place clé dans l'assolement standard (colza-blé-orge) des régions de grande culture après 1945.
		Méthode Warmbold de pâturage intensif ^P , Encouragement au défoncement des vieilles prairies naturelles ^P (prémisses de la «révolution fourragère»).
		Essor du contrôle laitier ^P .
	Insertion des sociétés rurales dans le capitalisme industriel, intégrant la ferme aux marchés et aux secteurs industriels amont et aval.	Interdiction du beurre fermier et transformation hors de la ferme ^E .
		Encouragement du machinisme agricole ^P , autant que la pénurie de guerre le permet (Ostland comme projet pilote côté allemand + Service du machinisme agricole en 1941 côté français).
		Fermeture d'huileries artisanales et nouvelles méthodes de trituration.
	Transformation des règles, des manières de gouverner les sociétés rurales, des façons de coordonner l'action et de définir les qualités, avec une affirmation de nouveaux instruments, notamment de dirigisme étatique.	Bureaucratisation de l'agriculture et essor d'une technostruc-ture encadrant les producteurs agricoles proprement dits (la Corporation paysanne comme expérience de cogestion pilotée par l'État plutôt que d'autonomie paysanne) ^E .
		Renforcement du pilotage dirigiste des marchés des produits agricoles (ONIB→ONIC) ^E .
		Dirigisme semencier et pilotage par l'État d'un eugénisme végétal (catalogue des variétés) ^E .
		Pilotage par l'État d'une lutte chimique et disciplinaire contre les ennemis des cultures ^E .
Mutations anthropologiques des sociétés rurales, impliquant des changements des représentations du métier, du temps, de l'argent et la valeur, de l'émancipation et la vie bonne, et du rapport à la nature.	Derrière un discours traditionaliste, des réformes (terres incultes et friches, exploitation forestière...) qui transforment le rapport à la terre dans le sens d'un impératif productif (cf. « cité industrielle » de Thévenot et Boltanski) ^P .	
	Expérience de jeunes prisonniers de guerre français employés dans les fermes allemandes, qui reviennent en France avec une soif de se moderniser ^E .	

Ce credo dirigiste, au nom d'une modernisation posée comme question de vie ou de mort économique du pays et nécessitant de mettre au pas les « récalcitrants », avait jusqu'ici été décrit chez le Dumont planiste de 1946. Mais ce programme a été forgé, non dans une supposée rupture avec un Vichy soi-disant agrarien et traditionaliste, mais dans la situation effective et les réformes en cours de la France occupée de 1941-1943. Le plan de 1943 de Dumont s'élabore en effet dans la revue des modernistes du régime de Vichy (*Revue d'économie contemporaine*), en louant la loi de remembrement et la réforme de l'Office du blé conduites sous le ministère Caziot, et à l'école technique du modèle allemand (Ostland) de modernisation¹²².

Margot LYAUTEY
Institut historique allemand
Centre Alexandre-Koyré (UMR 8560, Cnrs-EHESS-MNHN)
et Université de Tübingen
Institut historique allemand
8 rue du Parc Royal
75003 Paris
mlyautey@dhi-paris.fr

Christophe BONNEUIL
Centre de Recherches Historiques (UMR 8558, Cnrs-Ehess)
54 boulevard Raspail
75006 Paris
christophe.bonneuil@cncrs.fr

122. Ce transfert d'un modèle allemand reste ici chez Dumont purement dans l'ordre de l'efficacité, sans aucune germanophilie. Faisant de façon quasi-explicite le pari d'une victoire alliée, sa posture est dans ce texte plus patriotique que dans ses textes plus ambigus de *La Terre Française*.

Résumé/Abstract

Margot LYAUTEY, Christophe BONNEUIL

Les origines allemandes et vichystes de la modernisation agricole française d'après 1945

En mobilisant de nouvelles sources, notamment dans les archives allemandes de l'Occupation, nous questionnons la vision, encore aujourd'hui standard, d'une « modernisation agricole » qui, supposément absente sous un Vichy traditionaliste, aurait commencé après-guerre à l'école du modèle américain. C'est l'occasion de décloisonner l'histoire rurale et agricole de la France occupée et de la mettre au diapason des avancées historiographiques qui ont renouvelé la compréhension de la modernisation économique française du deuxième tiers du XX^e siècle.

La première partie décrit le projet impérial du Troisième Reich dans lequel s'inscrit sa vision d'une agriculture française à intensifier, organiser et moderniser, ainsi que l'important dispositif allemand d'encadrement de l'agriculture française : à Paris au sein du *Militärbefehlshaber in Frankreich* (Commandant Militaire en France), dans les *Feldkommandanturen* des départements occupés, ainsi qu'à travers l'exploitation directe de 170 000 ha de terres françaises par l'entreprise agricole *Ostland*. La deuxième explore la variété et l'importance des initiatives « modernisatrices » des milieux collaborationnistes et des autorités Vichyssoises. La dernière partie approfondit trois cas : celui de la réorganisation foncière et l'accélération du remembrement sous la houlette du Génie rural, celui d'un pilotage central du progrès agricole par dirigisme variétal et semencier et celui des dispositifs de lutte contre les « ennemis des cultures ». Nous documentons ainsi des continuités de Vichy à l'après-guerre, qui furent structurantes en matière de « modernisation agricole », notion floue dont une définition analytique plus rigoureuse est ici proposée.

MOTS-CLÉS : France, Allemagne, Seconde Guerre mondiale, Agriculture, Modernisation, Transferts scientifiques et techniques, Politique agricole ■

Margot LYAUTEY, Christophe BONNEUIL

German and Vichy Origins of Post-1945 French Agricultural Modernization

By mobilizing new sources, notably German archives of the Occupation, we question the vision, that is still standard today, of an “agricultural modernization” that was supposedly absent under a traditionalist Vichy and would have begun after the war following the American model. This is an opportunity to decompartmentalize rural and agricultural history of occupied France and to bring it into line with the historiographical advances that have renewed the understanding of French economic modernization in the second third of the 20th century.

*The first part describes the imperial project of the Third Reich, which entails its vision of a French agriculture to be intensified, organized and modernized, as well as the important German apparatus to supervise French agriculture: in Paris within the *Militärbefehlshaber in Frankreich* (Military Commander in France), in the *Feldkommandanturen* of the occupied departments, as well as through the direct exploitation of 170,000 ha of French arable land by the *Ostland* agricultural company. The second part explores the variety and importance of the “modernizing” initiatives of collaborationist circles and the Vichy authorities. The last part examines three cases in greater detail: land reorganization and the acceleration of land consolidation under the leadership of the Génie rural, the central steering of agricultural progress through varietal and seed management, and the control of “agricultural pests”. We thus document the continuities from Vichy to the post-war period, which were structuring in terms of “agricultural modernization”, a vague notion for which we propose a more rigorous analytical definition here.*

KEYWORDS : France, Germany, Second World War, agriculture, modernization, scientific and technical transfers, agricultural policy ■